



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 12 décembre 2022 à 18h00

LE PRESIDENT CERTIFIE :

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 5 décembre 2022 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'eau, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

N°2022-75

TARIFS PRESTATIONS ET TRAVAUX GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES 2023

DIVERS

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 37 sur lesquels il y avait 19 présents, à savoir :

Daniel FRECHET Président, Philippe CHATRE, Eric LACROIX, Aldo MARCUCCILLI Vice-Présidents, Sébastien ALLIER, Romain BOST, Laurence BOYER, Robert CLEVENOT, Daniel CORRE, Cécile DONY, Christian DUPUIS, David GIANONE, Gilbert GRATALOUP, Charles LABOURE, Jean-François LACROIX, Eric MARTIN, Gérard MEUNIER, Stéphane RAPHAEL, Yves TAMIN Délégués titulaires.

Absents avec excuses : Fabienne STALARS, Timothée CRIONAY, Lucien MURZI Vice-Présidents, Laurent BELUZE, Nicolas CHARGUEROS, Romain COQUARD, Jean-Paul CAPITAN, Didier DEMARCHELIER, Pierre DEVEDEUX, David DOZANCE, Marcel FERAILLE, Jacky GENESTE, Joëlle GIRARDET, Sylvie MARTINEZ, Pascal NERON, Didier PRUNET, Jean-Jacques RAFFIN, Michel TARASCO Délégués titulaires.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Aldo MARCUCCILLI

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Romain COQUARD	Gilbert GRATALOUP
Timothée CRIONAY	Daniel FRECHET
Joëlle GIRARDET	Eric LACROIX

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

Roannaise de l'Eau est amenée à réaliser de nombreuses prestations dans le cadre de son activité en Cours d'eau.

Il convient donc d'approuver les tarifs appropriés pour l'équilibre de ce budget.

Les tarifs proposés figurent dans le catalogue « Tarifs 2023 Prestations et Travaux en Cours d'eau ».

Ces tarifs ne sont pas soumis à TVA.

L'intégralité de ces tarifs est applicable sur le territoire de Roannaise de l'Eau.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- approuver les tarifs du catalogue « Tarifs 2023 Prestations et travaux en Cours d'eau » ;
- dire que ces tarifs seront applicables à compter du 01/01/2023 sur le territoire de Roannaise de l'Eau ;
- dire que les recettes seront inscrites aux budgets correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne, le

19 DEC. 2022

Le Président

Daniel FRECHET

**4. TARIFS PRESTATIONS DE SERVICE,
MATERIEL, MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENTS
COURS D'EAU
Prop 2023**

		Prop 2023
COUT DE LA MAITRISE D'ŒUVRE		
Directeur de projet		
90159	Coût horaire	120,00
90169	Coût journalier	900,00
Responsable de projet		
90009	Coût horaire	90,00
90019	Coût journalier	675,00
Technicien de projet		
90059	Coût horaire	72,00
90069	Coût journalier	540,00
Assistant de projet		
90109	Coût horaire	54,00
90119	Coût journalier	405,00
COUT DE LA MAIN D'ŒUVRE		
Agent de catégorie A		
38709	Coût horaire	66,00
38719	Coût journalier	495,00
Agent de catégorie B		
38759	Coût horaire	48,00
38769	Coût journalier	360,00
Agent de catégorie C		
38809	Coût horaire	40,80
38819	Coût journalier	306,00
Agent contrat aidé		
38829	Coût horaire	24,00
38839	Coût journalier	180,00
COUT D'INTERVENTION DES ENGINs, MACHINES ET MATERIELS		
Véhicule atelier + agent		
44259	Coût horaire	50,40
44309	Coût journalier	378,00

**4. TARIFS PRESTATIONS DE SERVICE,
MATERIEL, MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENTS
COURS D'EAU
Prop 2023**

		Prop 2023
Camion benne (3 tonnes 500) + chauffeur		
44359	Coût horaire	54,00
44409	Coût journalier	405,00
Camion poids lourds + chauffeur		
44459	Coût horaire	57,60
44509	Coût journalier	432,00
Tractopelle + chauffeur		
38639	Coût horaire	57,60
38659	Coût journalier	432,00
Mini pelle + remorque + chauffeur		
38669	Coût horaire	57,60
38679	Coût journalier	432,00
PHOTOCOPIE - L'UNITE		
	Copie noir et blanc de format A4	0,030
	Copie couleur de format A4	0,300